



Source Formation

200 route du Verdon
83690 SALERNES
04.94.60.40.50

CATALOGUE DE FORMATION 2026

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

SOURCE FORMATION



ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX PUBLICS DU HAUT-VAR

Parce que la qualité et l'accompagnement méritent l'excellence

Dans un secteur en constante évolution, où les enjeux humains, techniques et réglementaires se complexifient, la formation continue représente un levier essentiel pour maintenir et développer la qualité de vos services. Chez Source Formation, nous comprenons les réalités du terrain parce que nous les vivons au quotidien.

Notre centre de formation continue s'appuie sur une expertise unique : tous nos formateurs sont des professionnels en activité dans le secteur médico-social. Cette proximité avec vos problématiques concrètes nous permet de proposer des formations parfaitement adaptées à vos besoins, ancrées dans la pratique et immédiatement transposables dans vos établissements.

Que vous souhaitiez renforcer les compétences de vos équipes soignantes, améliorer la prise en charge de la personne accompagnée, optimiser votre organisation ou répondre aux nouvelles exigences réglementaires, nous concevons avec vous des parcours de formation sur mesure qui respectent vos contraintes organisationnelles et budgétaires.

Faire appel à Source Formation, c'est choisir un partenaire qui partage vos valeurs, comprend vos enjeux et s'engage à vos côtés pour faire évoluer les pratiques professionnelles au service du bien-être de la personne accompagnée.

SOURCE FORMATION a obtenu, en 2024, la certification QUALIOPI au titre de la catégorie des actions de formation (article L6313-1 1° du code du travail).

Elle entérine et reconnaît notre capacité à dispenser des formations de qualité répondant aux exigences des OPCO et de la loi sur la formation.

SOURCE FORMATION est également enregistré sur le DATA DOCK

NOTRE OFFRE DE FORMATION 2026- V 4-13102025

1-ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGEE

1-1 « VIS MON VIEILLISSEMENT » avec un simulateur de vieillissement page 4

Durée de la formation : 1 jour

Public concerné : Tout public

1-2 PREVENTION ET GESTION DES CHUTES EN EHPAD page 7

Durée de la formation : 1 jour

Public concerné : Professionnels soignants

1-3 GESTION DE LA DOULEUR EN EHPAD page 9

Durée de la formation : 1 jour

Public concerné : Professionnels soignants

1-4 DROITS DES RESIDENTS EN EHPAD page 11

Durée de la formation : 1 jour

Public concerné : Tout public

2- PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

GESTES ET POSTURES / Prévention des risques liés à l'activité physique / Aides techniques

2-1 FORMATION INITIALE ACTEUR PRAP 2S page 13

Durée de la formation : 4 jours

Public concerné : Professionnels des secteurs médico-sociaux étant amené à réaliser des prises en charges physiques et techniques de personnes

2-2 MAC ACTEUR PRAP2S (Maintien et Actualisation des Compétences) page 16

Durée de la formation : 2 jours

Public concerné : Professionnels des secteurs médico-sociaux titulaires de la formation initiale d'acteur PRAP2S valide de 2 ans ou à jour de MAC tous les 2 ans

2-3 GESTES ET POSTURES SPECIFIQUE METIER page 19

Durée de la formation : 3h30 par métier

Public concerné : travailleurs en ESAT, en situation de handicap

GESTES D'URGENCE/SECOURISME

2-4 FORMATION INITIALE SST

Durée de la formation : 2 jours

Public concerné : tout professionnels non soumis à l'obligation de l'AFGSU page 21

2-5 FORMATION MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences)

Durée de la formation : 2 jours

Public concerné : Professionnels titulaires de la formation initiale de SST valide de 2 ans ou à jour de MAC tous les 2 ans page 23

INCENDIE

2-6 Equipier de Première Intervention (EPI) page 25

Spécifique sanitaire – Type J,U 1ère à 4ème catégorie

Durée de la formation : 1/2 journée, 4 heures

Public concerné : Professionnels des secteurs médico-sociaux

2-7 Equipier de Première Intervention (EPI) Spécifique sanitaire – Type J,U 5ème catégorie Durée de la formation : 3 heures Public concerné : Professionnels des secteurs médico-sociaux	page 27
2-8 Equipier de Première Intervention (EPI) Adaptée aux établissements courants Durée de la formation : 3 heures Public concerné : Tout public	page 29
2-9 Exercice incendie Mise en situation réelle / Rappels théoriques Durée de la formation : 2 heures Public concerné : Tout public	page 31
2-10 Préparation à la Commission de Sécurité Audit / Formation action Durée de la formation : 2 jours, 14 heures concerné : Tout public	page 33
2-11 Sensibilisation sur le risque incendie Spécifique travailleurs en situation de handicap Durée de la formation : 3 heures Public concerné : Travailleurs en situation de handicap	page 35

1-1 « VIS MON VIEILLISSEMENT »

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 1150 euros en intra 200 euros en inter
Tout personnel exerçant auprès de la personne âgée	1 jour	Présentiel INTRA/INTER	Tarif TTC GCSMS : 1000 euros en intra 150 euros en inter

CONTEXTE	Vivre et ressentir les effets du vieillissement ou du handicap, c'est le meilleur moyen de les comprendre et de garder en mémoire les sensations et surtout les émotions. Nous vous projetons dans la perte d'autonomie en simulant les grandes déficiences motrices et sensorielles liées à l'âge dans les actions du quotidien. Cette expérience impactera durablement votre comportement. Elle vise à favoriser l'empathie et la bientraitance au quotidien. Cette formation allie apports théoriques et transferts dans la pratique, permettant ainsi l'appropriation des principes des droits des personnes âgées en institution. Elle est structurée en s'appuyant sur le référentiel de la HAS pour l'évaluation des ESSMS.
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Donner la possibilité de se mettre dans certaines situations à la place de la personne âgée • Faire vivre physiquement, sensoriellement et émotionnellement la formation • Apporter une réelle prise de conscience • Répondre de façon efficace aux questions que se posent les professionnels de santé • Ancrer les acquis de la formation dans le temps grâce à un outil pédagogique innovant • Renforcer la démarche bientraitante par la connaissance des droits de la personne âgée
APTITUDES ET COMPETENCES	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'ajuster son positionnement professionnel en : • Comprenant le phénomène de vieillissement et mieux appréhender le vécu de la personne âgée • Identifiant les besoins et les attentes de la personne âgée, par la connaissance de ses droits, et Pouvoir apporter des réponses adaptées en fonction de ses capacités, difficultés, besoins et attentes. • Améliorant ses pratiques professionnelles auprès de la personne âgée.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	• Séquence 1 : le vieillissement et ses conséquences Etre vieux, se voir vieux, voir l'autre vieux Les besoins fondamentaux de l'être humain et leur modification lors du vieillissement Autonomie, perte d'autonomie et dépendance • Séquence 2 : atelier de la Vue La cataracte – Le glaucome – La DMLA – La rétinopathie diabétique –Le décollement de rétine Les stagiaires participent à divers jeux de rôle avec des lunettes permettant de simuler des troubles du champ visuel • Séquence 3 : atelier de l'Audition La presbycusie Les stagiaires expérimentent différents jeux de rôle mettant en évidence les difficultés ressenties par la diminution de l'audition • Séquence 4 : atelier de la Motricité L'arthrose et la limitation de la flexion articulaire Grâce au simulateur, les stagiaires pourront se rendre compte des difficultés motrices de la personne âgée dans plusieurs situations - les déplacements, les transferts (avec et sans matériel de manutention)

	-la toilette, les repas. • Séquence 5 : les droits fondamentaux et les libertés individuelles dans le respect de : -La liberté d'aller et venir -La dignité et l'intégrité -la vie privée -La liberté d'opinion et de croyance -le droit à l'image, la confidentialité et la protection des informations	
METHODES MOBILISEES	Cette formation met en œuvre une pédagogie par la simulation permettant : • d'illustrer de façon « pratico pratique » les échanges du groupe et les apports théoriques • de donner la possibilité de se mettre dans certaines situations à la place de la personne âgée • de faire vivre émotionnellement une partie de la formation • de répondre de façon plus pragmatique et efficace aux questions que se pose le soignant • d'apporter une réelle prise de conscience	
MOYENS TECHNIQUES	Le stagiaire devra disposer d'un moyen d'accès à internet : smartphone, tablette ou ordinateur. L'ensemble des supports et outils utilisés lors de la formation seront transmis aux stagiaires avant et pendant la formation. Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jogging et baskets.	
MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : • évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : • auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice) A la fin de la formation : • évaluation des connaissances en fin de formation : quizz • évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire • attestation de fin de formation A distance de la formation : • évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire • évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	• Conditions d'accès : pas de sélection • Niveau : pas de niveau requis • Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : • accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir • organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire • accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	• Infirmière en gériatrie (CV sur demande)	

1-2 PREVENTION ET GESTION DES CHUTES

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 1050 euros en intra 160 euros en inter
Tout professionnel exerçant auprès de la personne âgée	1 jour	Présentiel INTRA/INTER	Tarif TTC GCSMS : 950 euros en intra 140 euros en inter

CONTEXTE	En EHPAD, la chute n'est pas une fatalité liée au grand âge, c'est un événement évitable qui bouleverse le quotidien de nos résidents et interroge nos pratiques professionnelles. Les situations de chute, vous les connaissez, vous y êtes confrontés. Elles questionnent l'équilibre délicat entre sécurité et liberté de mouvement, entre protection et maintien de l'autonomie. Cette formation vous propose de transformer votre regard sur la prévention des chutes en institution : comment évaluer finement les capacités de chaque résident, adapter l'environnement institutionnel sans le "sur-sécuriser", coordonner efficacement les interventions pluridisciplinaires, et surtout, comment maintenir la mobilité et la confiance en soi de nos résidents malgré leurs fragilités. Parce qu'un résident qui marche en sécurité, c'est un résident qui garde sa dignité et sa joie de vivre. Ensemble, apprenons à faire de la prévention des chutes un projet de vie, pas une contrainte.
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Acquérir les connaissances liées aux facteurs favorisant les chutes de la personne âgée • Savoir repérer les personnes à risque • Savoir analyser les facteurs de chutes de la personne âgées afin de les réduire • Savoir mettre en pratique les bons réflexes liés au suivi des chutes
APTITUDES ET COMPETENCES	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'ajuster son positionnement professionnel en : • Déterminant l'origine et les facteurs de risque de chute • Appliquant une conduite adaptée dans le suivi de la chute • Améliorant ses pratiques professionnelles auprès de la personne âgée.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	• Séquence 1 : Comprendre les risques de chute Les bases de l'équilibre statique et les réflexes La chute et le vieillissement Les facteurs de chute Les conséquences psychosomatiques de la chute Les conséquences physiques et séquelles traumatiques Les conséquences et séquelles psychiques • Séquence 2 : Les causes responsables de la chute Les causes externes Les causes internes • Séquence 3 : Prévention du risque de chute Les activités physiques Rééducation avec la prise de conscience motrice des gestes et postures Rééducation avec la prise de conscience sensorielle des gestes et postures Les attitudes soignantes et éducatives favorisant la pratique en continue des bons réflexes

	Réaménager l'environnement pour le sécuriser • Séquence 4 : L'évaluation de la chute et sa déclaration en établissement L'évaluation clinique des signes de gravité lors de la chute et post-chute Les conséquences physiques immédiates et tardives Analyser les causes internes et externes et se poser les bonnes questions La mise en place des actions de prévention après la déclaration de chute	
METHODES MOBILISEES	Cette formation met en œuvre une pédagogie par : • Des apports théoriques • Des cas pratiques et simulation de situation • Une chambre des erreurs • Livret pédagogique	
MOYENS TECHNIQUES	L'ensemble des supports et outils utilisés lors de la formation seront transmis aux stagiaires pendant la formation. Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jogging et baskets.	
MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : • évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : • auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, quizz, questionnaire, exercice) A la fin de la formation : • évaluation des connaissances en fin de formation : quizz • évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire • attestation de fin de formation A distance de la formation : • évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire • évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	• Conditions d'accès : pas de sélection • Niveau : pas de niveau requis • Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : • accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir • organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire • accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	• psychomotricienne (CV sur demande)	

1-3 GESTION DE LA DOULEUR EN EHPAD

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 1050 euros en intra 160 euros en inter
Tout professionnel soignant exerçant auprès de la personne âgée	1 jour	Présentiel INTRA/INTER	Tarif TTC GCSMS : 950 euros en intra 140 euros en inter

CONTEXTE	La douleur touche 80% des résidents en EHPAD, mais reste encore trop souvent sous-évaluée et Insuffisamment prise en charge. Face à ce défi majeur de santé publique, votre équipe dispose-t-elle des outils et des compétences nécessaires pour identifier, évaluer et soulager efficacement la souffrance des résidents ? Cette formation pratique et collaborative vous permettra de renforcer l'approche de la douleur dans votre établissement. Vos équipes soignantes, paramédicales et d'accompagnement apprendront à travailler en synergie pour améliorer concrètement la qualité de vie de vos résidents et réduire leur souffrance au quotidien. Investir dans cette formation, c'est faire le choix du respect de la dignité de nos aînés.
PRE REQUIS	Professionnel concerné par la prise en charge de la douleur chez la personne âgée
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Habiller les soignants à prendre en charge efficacement la douleur de la personne âgée au sein d'une équipe pluridisciplinaire
APTITUDES ET COMPETENCES	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'ajuster son positionnement professionnel et d' : - Améliorer la qualité de vie de la personne âgée par une prise en charge adaptée de la douleur tant dans son évaluation que dans son suivi - Avoir acquis ou réactualisé ses connaissances - De pouvoir définir en équipe les conduites à tenir
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Séquence 1 : neurophysiologie de la douleur Les voies afférentes et efférentes Les différents types de douleurs Les causes de la douleur Séquence 2 : Les répercussions de la douleur Douleur aiguë et douleur chronique Différentes composantes : somatique et sensorielle Séquence 3 : Savoir évaluer la douleur Patients communicants Patients non communicants Les acteurs de l'évaluation, de la prise en charge et du suivi de la douleur. Séquence 4 : Les traitements et le suivi de la douleur- Séquence 5 : Le rôle des professionnels dans les douleurs induites
METHODES MOBILISEES	Cette formation met en œuvre une pédagogie par : - Apports théoriques et pratiques - Étude de cas portant sur le dépistage de la douleur - Exercices en sous-groupes pour appréhender les échelles d'évaluation et leur interprétation - Analyse de pratique : réflexion et échanges autour de cas cliniques - Livret pédagogique
MOYENS TECHNIQUES	L'ensemble des supports et outils utilisés lors de la formation seront transmis aux stagiaires pendant la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, quizz, questionnaire, exercice) A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation : quizz - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire - attestation de fin de formation A distance de la formation : - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	Infirmière en gériatrie ayant un diplôme universitaire relatif à la prise en charge de la douleur (CV sur demande)	

1-4 DROITS DES RESIDENTS EN EHPAD

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 1050 euros en intra 160 euros en inter
Tout professionnel soignant exerçant auprès de la personne âgée	1 jour	Présentiel INTRA/INTER	Tarif TTC GCSMS : 950 euros en intra 140 euros en inter

CONTEXTE	L'évaluation HAS impose désormais aux EHPAD de démontrer concrètement que « les professionnels favorisent l'exercice des droits fondamentaux et des libertés individuelles de la personne accompagnée » Face à cette obligation réglementaire, vos équipes soignantes maîtrisent-elles réellement les situations du quotidien où les droits des résidents sont en jeu ? Savent-elles comment « soutenir la liberté d'aller et venir », « respecter la dignité et l'intégrité », « respecter la vie privée et l'intimité » tout en assurant la sécurité des soins ? Cette formation pratique et terrain vous donnera les clés concrètes pour transformer ces exigences HAS en gestes professionnels au quotidien. Vos équipes apprendront à naviguer sereinement entre bienveillance et respect des droits et à créer un environnement où chaque résident conserve sa dignité. Offrir des soins de qualité respectueux des droits : c'est possible avec une équipe formée et confiante !"
PRE REQUIS	Professionnel exerçant auprès des personnes âgées
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Identifier et respecter les droits fondamentaux des résidents dans les situations de soins Quotidiennes • Gérer les situations de conflit en préservant les droits et la relation de soins • Collaborer en équipe pluridisciplinaire pour garantir l'effectivité des droits des résidents
APTITUDES ET COMPETENCES	À l'issue de la formation, les participants seront capables : • d'identifier les droits fondamentaux des résidents dans leurs pratiques quotidiennes, • d'analyser les situations de refus, de conflit avec les résidents, d'appliquer les principes du consentement , d'accompagnement et des choix de la personne âgée. • De travailler en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire pour signaler, analyser et résoudre les situations portant atteinte aux droits des résidents, en s'appuyant sur les outils et procédures de l'établissement.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Séquence 1 : Cadre légal et réglementaire des droits en EHPAD • Les droits fondamentaux des personnes âgées : cadre juridique et évolution • Le référentiel HAS : focus sur le critère 2.2 et ses implications pratiques • Les alertes du Défenseur des droits : retours d'expérience et enseignements • La charte des droits et libertés de la personne accueillie • Les obligations légales des professionnels Séquence 2 : Respecter les droits fondamentaux au quotidien : • La liberté d'aller et venir : entre sécurité et autonomie • Le respect de la dignité et de l'intégrité dans les soins • La protection de la vie privée et de l'intimité • Le respect des convictions et de la spiritualité • Le droit à l'image et à la confidentialité des données Séquence 3 : Gérer les refus et accompagner les choix • Le consentement libre et éclairé : principes et mise en œuvre • Les refus de soins : comprendre, respecter, accompagner

	• La gestion des situations de conflit éthique • La traçabilité des décisions et des refus Séquence 4 : Travailler en équipe pluridisciplinaire • Le rôle de chaque professionnel dans la garantie des droits • Les circuits de signalement et d'alerte • La coordination interprofessionnelle face aux situations complexes • Les outils de communication et de traçabilité • Les instances de réflexion éthique Séquence 5 : Mise en pratique et plan d'action • Synthèse des apprentissages et points clés à retenir • Élaboration d'un plan d'action personnel et collectif • Identification des ressources et personnes-relais dans l'établissement	
METHODES MOBILISEES	Cette formation met en œuvre une pédagogie par : • Apports théoriques et pratiques • Étude de cas portant sur les droits des résidents, Exercices en sous-groupes • Analyse de pratique : réflexion et échanges autour de cas cliniques • Livret pédagogique	
MOYENS TECHNIQUES	L'ensemble des supports et outils utilisés lors de la formation seront transmis aux stagiaires pendant la formation.	
MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : • évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : • auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, quizz, questionnaire, exercice) A la fin de la formation : • évaluation des connaissances en fin de formation : quizz • évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire • attestation de fin de formation A distance de la formation : • évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire • évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	• Conditions d'accès : pas de sélection • Niveau : pas de niveau requis • Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : • accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir • organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire • accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	• Cadre supérieur de santé en EHPAD (CV sur demande)	

2-1 ACTEUR PRAP 2S

FORMATION INITIALE

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 2100 euros en intra 600 euros en inter
Tout personnel travaillant auprès des personnes âgées	4 jours 28h	Présentiel INTRA/INTER	Tarif TTC GCSMS : 2000 euros en intra 500 euros en inter

CONTEXTE	La formation PRAP 2S vise à rendre les professionnels capables de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique en proposant des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir. Elle a aussi pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques physiques au travail.
PRE REQUIS	Travailler auprès de personnes âgées.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement. - Analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain et identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention. - Intégrer le nouveau dispositif d'accompagnement de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
APTITUDES ET COMPETENCES	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Connaître et comprendre la relation entre la pratique professionnelle et le corps humain - Identifier les risques et savoir mettre en œuvre des actions préventives - Développer l'accompagnement à la mobilité et mettre en place des aides techniques
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Jour 1 <u>Séquence 1</u> : Présentation du dispositif et rôle des différents acteurs Les enjeux de la prévention et de la démarche PRAP / ALM <u>Séquence 2</u> : Connaître les risques de son métier <u>Séquence 3</u> : Anatomie, physiologie, pathologie Limite du fonctionnement du corps humain <u>Séquence 4</u> : Se protéger en respectant les PSPEE (Principes de sécurité physiques et d'économie d'effort) <u>Séquence 5</u> : Equipements mécaniques et aides à la manutention (Présentation du panel d'aides techniques) Jour 2 <u>Séquence 6</u> : Observation et analyse de situation de travail à l'aide de la grille outil <u>Séquence 7</u> : Propositions d'améliorations de la situation de travail Principes généraux de la prévention Faire remonter l'information aux personnes concernées

	• <u>Séquence 8</u> : Le schéma décisionnel ALM (Accompagner la mobilité en prenant soin de l'autre et de soi) • <u>Séquence 9</u> : Les déplacements naturels Evaluation du potentiel patient, de l'environnement et des risques Les déficiences sensorielles ; Communication • <u>Séquence 10</u> : Les modalités d'assistance (Guidance verbale et non verbale, assistance humaine sans portage délétère, mise en œuvre d'une aide technique) Consignes de travail d'intersession Jour 3 • <u>Séquence 11</u> : Présentation par les apprenants et débriefing par le formateur sur le travail d'intersession Recherche des propositions d'amélioration par rapports aux cas exposés • <u>Séquence 12</u> : Mise en œuvre d'un accompagnement à la mobilité à partir de son analyse et en prenant soin de la personne aidée et de soi • <u>Séquence 13</u> : Préparations aux épreuves certificatives du domaine de compétence 4 Jour 4 • <u>Séquence 14</u>: Epreuve certificative des domaines de compétences 1, 2 et 3 (Cas concret d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse) • <u>Séquence 15</u>: Epreuve certificative du domaine de compétence 4 (Cas concret de mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi) • <u>Séquence 15 (suite)</u> Epreuve certificative du domaine de compétence 4 (Cas concret de mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi)
METHODES MOBILISEES	Formation essentiellement pratique, avec utilisation des moyens pédagogiques basés sur le programme de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) : Animation vidéo, échanges autour de témoignages, exercices de simulation, travail de groupe, cas concrets
MOYENS TECHNIQUES	- Aides techniques existantes dans l'établissement de formation -Ordinateur, vidéo-projecteur -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jogging/basquets
MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : • évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire en ligne • évaluation des connaissances initiales du stagiaire : quizz Pendant la formation : • auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice) A la fin de la formation :

	- évaluation des compétences en fin de formation : un travail personnel est demandé à chaque participant concernant une situation de travail ; Certification finale selon la grille de certification des compétences acteur PRAP 2S de l'INRS. - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire de satisfaction. - attestation de fin de formation A distance de la formation - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire en ligne - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire	
Certification	Cette formation prépare à l'examen de certification professionnelle d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique Secteur sanitaire et social (dénommé « acteur PRAP 2S ») Validation de blocs de compétences : NON Passerelles et équivalences : pas d'équivalence	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	- Responsable sécurité-formateur PRAPS habilité par la CARSAT (CV sur demande)	

2-2 ACTEUR PRAP 2S MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES			
PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 1200 euros en intra 300 euros en inter
Tout personnel travaillant auprès des personnes âgées	2 jours 14h	Présentiel INTRA/INTER	Tarif TTC GCSMS : 1100 euros en intra 200 euros en inter

CONTEXTE	La formation PRAP 2S vise à rendre les professionnels capables de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique en proposant des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir. Elle a aussi pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques physiques au travail.
PRE REQUIS	Certificat de formation initiale Acteur PRAP2S pour les deux premières années ou de MAC PRAP2S valide de 2 ans
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement. • Analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain et identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. • Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention. • Intégrer le nouveau dispositif d'accompagnement de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
APTITUDES ET COMPETENCES	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Connaître et comprendre la relation entre la pratique professionnelle et le corps humain • Identifier les risques et savoir mettre en œuvre des actions préventives • Développer l'accompagnement à la mobilité et mettre en place des aides techniques
CONTENUS PEDAGOGIQUES	JOUR1 Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Séquence 1 Retour d'expérience Les nouveautés du dispositif PRAP / ALM Séquence 2 Préparation aux épreuves certificatives des domaines de compétences 1, 2 et 3 (Rappel sur l'utilisation de l'outil grille d'observation et analyse de situation de travail) Séquence 3 Rappels sur l'ALM Le schéma décisionnel ; Les déplacements naturels Evaluation du potentiel patient, de l'environnement et des risques Les déficiences sensorielles ; Communication Les modalités d'assistance (Guidance verbale et non verbale, assistance humaine sans portage délétère, mise en œuvre d'une aide technique) Séquence 4 Mise en œuvre d'un accompagnement à la mobilité à partir de son analyse et en prenant soin de la personne aidée et de soi

	Séquence 5 Préparation aux épreuves certificatives du domaine de compétence 4 JOUR 2 Séquence 6 Epreuve certificative domaines de compétences 1, 2 et 3 (Cas concret d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse) Séquence 7 Epreuve certificative domaine de compétence 4 (Cas concret de mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi) Bilan de fin de formation	
METHODES MOBILISEES	Formation essentiellement pratique, avec utilisation des moyens pédagogiques basés sur le programme de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) : Animation vidéo, échanges autour de témoignages, exercices de simulation, travail de groupe, cas concrets	
MOYENS TECHNIQUES	- Aides techniques existantes dans l'établissement de formation -Ordinateur, vidéo-projecteur -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jogging/basquets	
MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire en ligne - évaluation des connaissances initiales du stagiaire : quizz Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice) A la fin de la formation : - évaluation des compétences en fin de formation : un travail personnel est demandé à chaque participant concernant une situation de travail ; Certification finale selon la grille de certification des compétences acteur PRAP 2S de l'INRS. - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire de satisfaction. - attestation de fin de formation A distance de la formation - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire en ligne - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire	
Certification	Cette formation prépare à l'examen de certification professionnelle d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique Secteur sanitaire et social (dénommé « acteur PRAP 2S ») Validation de blocs de compétences : NON Passerelles et équivalences : pas d'équivalence	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation	

	Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois
INTERVENANTS	- Responsable sécurité-formateur PRAPS habilité par la CARSAT (CV sur demande)

2-3 GESTES ET POSTURES SPECIFIQUE METIER

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarif TTC : 400 euros
Toute personne étant amenée dans le cadre de son activité : à manipuler des charges; et/ou à effectuer des mouvements répétitifs et/ou à être soumis à des postures prolongées et contraignantes	1/2 journée 3,5 heures	Présentiel Sur le site de travail	Tarif TTC GCSMS : 300 euros

CONTEXTE	Chaque jour, vos travailleurs en situation de handicap s'investissent avec engagement dans leur activité professionnelle, mais sont-ils réellement protégés des risques de troubles musculo-squelettiques ? Entre manipulation de charges, gestes répétitifs et postures contraignantes leurs spécificités nécessitent une approche adaptée et personnalisée de la prévention. Cette formation pratique et inclusive permettra à vos équipes d'acquérir les bons gestes et postures en tenant compte de leurs capacités individuelles et de leurs besoins spécifiques. Nos méthodes pédagogiques adaptées transformeront l'apprentissage en moment d'épanouissement professionnel, renforçant leur autonomie et leur confiance au travail. Investir dans cette formation, c'est préserver la santé de vos travailleurs, réduire l'absentéisme, améliorer la qualité de leur travail et démontrer votre engagement pour un ESAT inclusif et bienveillant.
PRE REQUIS	Travailleur en ESAT
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Étudier et prévenir les risques d'apparition de maladies professionnelles et d'accidents du travail • Connaître les risques de son métier • Étudier et appliquer les principes d'ergonomie sur les postes de travail de l'entreprise • Former les stagiaires à une gestuelle optimale et réflexe lors de leur activité • Améliorer les conditions et la qualité de vie du travail • Adopter une bonne hygiène de vie
APTITUDES ET COMPETENCES	
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Étude des postes de travail (spécifique à l'activité concernée) - Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) - Notions d'anatomie et biomécanique - Hygiène de vie pour prévenir des TMS - Principes d'économie d'effort et de sécurité physique - Entraînement aux gestes corrects et gestes à éviter
METHODES MOBILISEES	Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entrainer aux différentes postures et donner les conseils adéquats
MOYENS TECHNIQUES	PC, supports informatiques et manuels, lot de matériels de manutention (carton, cales)

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire FALC Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, exercices) A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire FALC - attestation de fin de formation - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire à destination du chef de service - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans vos locaux	
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	Formateur certifié PRAP ibc / 2S (CV sur demande)	

2-4 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL-SST

FORMATION INITIALE

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 1400 € en intra 220 € en inter
Tout professionnel	2 jours 14H	Présentiel INTRA/INTER	Tarifs TTC GCSMS : 1300 € en intra 200 € en inter

CONTEXTE	L'employeur est tenu d'assurer la santé et la sécurité des salariés, comme l'indique l'article L4121-1 du Code du travail. Cela passe par la mise en place d'actions de prévention (information et formation) et de moyens de secours adaptés. Le Code du travail fait obligation à l'employeur d'organiser dans son entreprise les soins d'urgence à donner aux salariés accidentés et aux malades. Former un ou plusieurs SST (recommandé 10 à 15 % des effectifs) dans son entreprise permet de répondre à ces obligations, d'améliorer les conditions de travail et de disposer de salariés acteur prévention et du secours.
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels et à la gestion des urgences sur les lieux de travail.
APTITUDES ET COMPETENCES	1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention 2. Etre capable de réaliser une protection adaptée 3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir 4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise 5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée 6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise 7. Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention 8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...).
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entraîner aux différentes situations d'urgences et d'accidents du travail potentiels
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur -Mannequins, outils factices, maquillage, etc... -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jogging/basquets

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (mise en situation intermédiaire) Epreuves certificatives : N°1 : Mise en situation d'une intervention sur un accident du travail simulé (action, analyse) N°2 : Questionnement simple sur sa connaissance sur l'activité de SST et sur ses compétences en Prévention Validité du certificat : 2 ans, devant être renouvelé par une formation de maintien et actualisation des compétences (MAC SST) 1 journée de 7H tous les 2 ans A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation : quizz - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire - attestation de fin de formation A distance de la formation : - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 4 personnes minimum et 10 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	Formateur SST certifié (CV sur demande)	

2-5 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL-SST

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 750 € en intra 120 € en inter
Tout professionnel	1 jour 7H	Présentiel INTRA/INTER	Tarifs TTC GCSMS : 700 € en intra 100 € en inter

CONTEXTE	L'employeur est tenu d'assurer la santé et la sécurité des salariés, comme l'indique l'article L4121-1 du Code du travail. Cela passe par la mise en place d'actions de prévention (information et formation) et de moyens de secours adaptés. Le Code du travail fait obligation à l'employeur d'organiser dans son entreprise les soins d'urgence à donner aux salariés accidentés et aux malades. Former un ou plusieurs SST (recommandé 10 à 15 % des effectifs) dans son entreprise permet de répondre à ces obligations, d'améliorer les conditions de travail et de disposer de salariés acteur prévention et du secours.
PRE REQUIS	Certificat de formation initiale SST pour les deux premières années ou de MAC SST valide de 2 ans
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels et à la gestion des urgences sur les lieux de travail.
APTITUDES ET COMPETENCES	1. Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention 2. Etre capable de réaliser une protection adaptée 3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir 4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise 5. Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée 6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise 7. Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention 8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...).
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entraîner aux différentes situations d'urgences et d'accidents du travail potentiels
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur -Mannequins, outils factices, maquillage, etc... -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jogging/basquets

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (mise en situation intermédiaire) Epreuves certificatives : N°1 : Mise en situation d'une intervention sur un accident du travail simulé (action, analyse) N°2 : Questionnement simple sur sa connaissance sur l'activité de SST et sur ses compétences en Prévention Validité du certificat : 2 ans, devant être renouvelé par une formation de maintien et actualisation des compétences (MAC SST) 1 journée de 7H tous les 2 ans A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation : quizz - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire - attestation de fin de formation A distance de la formation : - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 4 personnes minimum et 10 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	Formateur SST certifié (CV sur demande)	

2-6 FORMATION INCENDIE - Equipier de Première Intervention (EPI) Spécifique sanitaire – Type J,U 1^{ère} à 4^{ème} catégorie			
PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 400 € en intra
Tout professionnel	½ Journée 4H	Présentiel INTRA	Tarifs TTC GCSMS : 350 € en intra

CONTEXTE	L'équipier de première intervention incendie est en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens de secours mis à disposition pour traiter l'incendie lorsqu'il le peut, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics. L'article L.230-2 du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Règlementation : ERP du 25 juin 1980 / Code du travail
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Assurer au quotidien, sa fonction complémentaire d'équipier de première intervention incendie • Contrôler un feu naissant en adoptant les bons gestes • Manipuler les moyens de secours et d'extinction adaptés selon les situations • Encadrer l'évacuation du public et du personnel de son établissement
APTITUDES ET COMPETENCES	La formation d'équipier de première intervention incendie permet au stagiaire d'être capable d'intervenir en primo intention pour stopper un début d'incendie ou de gérer la situation en cas de développement en attente des Sapeurs-pompiers.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Théorie du feu Moyens d'extinction (théorie et pratique avec manipulation d'extincteurs) Système de Sécurité Incendies / Alarmes / Levée de doute Visite commentée de l'établissement (Présentation des moyens de secours, désenfumage, éclairage de sécurité, coupures d'urgence ...) Transmettre l'alerte en interne et aux secours. Consignes et procédures internes Méthodes d'évacuation / Mise en sécurité par transfert horizontal Le rôle de chaque intervenant (guide file – serre file et responsable d'évacuation) Mise en situation par simulation d'un cas concret
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entraîner à agir de façon adaptée face à un incendie
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur -Extincteurs, bac à feu, générateur de fumée, mannequin -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jeans ou jogging/basquet

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (mise en situation intermédiaire) A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation : quizz - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire - attestation de fin de formation A distance de la formation : - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 4 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	Formateur incendie certifié et expérimenté (CV sur demande)	

2-7 FORMATION INCENDIE - Equipier de Première Intervention (EPI)

Spécifique sanitaire – Type J,U 5^{ème} catégorie

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 580 € en intra
Tout professionnel	½ Journée 3H	Présentiel INTRA	Tarifs TTC GCSMS : 520 € en intra

CONTEXTE	L'équipier de première intervention incendie est en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens de secours mis à disposition pour traiter l'incendie lorsqu'il le peut, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics. L'article L.230-2 du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Règlementation : ERP du 25 juin 1980 / Code du travail
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Assurer au quotidien, sa fonction complémentaire d'équipier de première intervention incendie • Contrôler un feu naissant en adoptant les bons gestes • Manipuler les moyens de secours et d'extinction adaptés selon les situations • Encadrer l'évacuation du public et du personnel de son établissement
APTITUDES ET COMPETENCES	La formation d'équipier de première intervention incendie permet au stagiaire d'être capable d'intervenir en primo intention pour stopper un début d'incendie ou de gérer la situation en cas de développement en attente des Sapeurs-pompiers.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Théorie du feu Moyens d'extinction (théorie et pratique avec manipulation d'extincteurs) Alarmes / Levée de doute Visite commentée de l'établissement (Présentation des moyens de secours, désenfumage, éclairage de sécurité, coupures d'urgence ...) Transmettre l'alerte en interne et aux secours. Consignes et procédures internes Méthodes d'évacuation / Mise en sécurité par transfert horizontal Le rôle de chaque intervenant (guide file – serre file et responsable d'évacuation) Mise en situation par simulation d'un cas concret
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entraîner à agir de façon adaptée face à un incendie
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur -Extincteurs, bac à feu, générateur de fumée, mannequin -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jeans ou jogging/basquet

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (mise en situation intermédiaire) A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation : quizz - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire - attestation de fin de formation A distance de la formation : - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 4 personnes minimum et 12 personnes maximum
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois
INTERVENANTS	Formateur incendie certifié et expérimenté (CV sur demande)

2-8 FORMATION INCENDIE - Equipier de Première Intervention (EPI)

Adaptée aux établissements courants

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 400 € en intra
Tout professionnel	½ Journée 3H	Présentiel INTRA	Tarifs TTC GCSMS : 350 € en intra

CONTEXTE	L'équipier de première intervention incendie est en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens de secours mis à disposition pour traiter l'incendie lorsqu'il le peut, sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics. L'article L.230-2 du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Règlementation : ERP du 25 juin 1980 / Code du travail
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Assurer au quotidien, sa fonction complémentaire d'équipier de première intervention incendie • Contrôler un feu naissant en adoptant les bons gestes • Manipuler les moyens de secours et d'extinction adaptés selon les situations • Encadrer l'évacuation du public et du personnel de son établissement
APTITUDES ET COMPETENCES	La formation d'équipier de première intervention incendie permet au stagiaire d'être capable d'intervenir en primo intention pour stopper un début d'incendie ou de gérer la situation en cas de développement en attente des Sapeurs-pompiers.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Théorie du feu Moyens d'extinction (théorie et pratique avec manipulation d'extincteurs) Système de Sécurité Incendies / Alarmes / Levée de doute Spécificités des établissements type J, U Visite commentée de l'établissement (Présentation des moyens de secours, désenfumage, éclairage de sécurité, coupures d'urgence ...) Transmettre l'alerte en interne et aux secours. Consignes et procédures internes Les techniques d'évacuation Le rôle de chaque intervenant (guide file – serre file et responsable d'évacuation) Mise en situation par simulation d'un cas concret
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entraîner à agir de façon adaptée face à un incendie
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur -Extincteurs, bac à feu, générateur de fumée, mannequin -Le stagiaire devra porter une tenue confortable de type jeans ou jogging/basquet

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (mise en situation intermédiaire) A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation : quizz - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire - attestation de fin de formation A distance de la formation : - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 4 personnes minimum et 12 personnes maximum
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois
INTERVENANTS	Formateur incendie certifié et expérimenté (CV sur demande)

2-9 FORMATION INCENDIE – Exercice incendie

Mise en situation réelle / Rappels théoriques

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 390 € en intra
Tout professionnel	½ Journée 2H	Présentiel INTRA	Tarifs TTC GCSMS : 340 € en intra

CONTEXTE	Les articles R4227-39 et R4227-28 du Code du Travail traitent des obligations en matière de sécurité incendie. Ils stipulent que les chefs d'établissement sont tenus de garantir la rapidité et l'efficacité de la lutte contre tout début d'incendie dans l'intérêt de la sécurité du personnel. Cela implique la mise en place de consignes de sécurité incendie, des essais périodiques du matériel, et des exercices d'évacuation tous les six mois. L'article L.230-2 du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Règlementation : ERP du 25 juin 1980 / Code du travail
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Assurer une levée de doute et faire face à un début incendie • Réagir de façon adaptée par rapport à un feu qui se développe • Encadrer l'évacuation du public et du personnel de son établissement • Dans le cas des types J, U : Maîtriser la technique de mise en sécurité par transfert horizontal
APTITUDES ET COMPETENCES	La formation d'équipier de première intervention incendie permet d'être capable d'intervenir en primo intention pour stopper un début d'incendie ou de gérer la situation en cas de développement en attente des Sapeurs-pompiers. Les EPI doivent pour cela être entraînés à fréquence de 6 mois, par des exercices de simulation d'incendie entraînant une évacuation ou de mise en sécurité par transfert horizontal suivant le type.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Levée de doute sur détection ou déclenchement incendie Dégagement d'urgence s'il y a lieu Emploi des moyens d'extinction Stopper la propagation des flammes et des fumées Alerter en interne et en externe Gérer une évacuation et mise en sécurité par transfert horizontal Prendre en comptes les résidents, patients ou autres bénéficiaires Favoriser les accès et l'accueil des secours
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entraîner à agir de façon adaptée face à un incendie
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur -Extincteurs, bac à feu, générateur de fumée, mannequin

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : • Préparation d'un scénario en accord avec la direction de l'établissement Pendant la formation : • Prévenir les secours pour éviter toute confusion et éventuelle participation • Mise en condition réelle avec générateur de fumée, mannequin et plastrons éventuels • Déclenchement de la détection et du Système de Sécurité Incendie • Analyse chronométrique et observations du déroulé de l'exercice A la fin de la formation : • Débriefing à chaud de l'exercice • Exposé des points positifs et des points à améliorer • Réponses aux questions • Rappels théoriques • Tenue du registre de sécurité • Compte rendu écrit du déroulé de l'exercice
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	Ensemble des personnels présents
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : • accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir • organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire • accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois
INTERVENANTS	• Formateur incendie certifié et expérimenté (CV sur demande)

2-10 FORMATION INCENDIE – Préparation à la Commission de Sécurité Audit / Formation action			
PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 700 € en intra
Tout professionnel	2 jours 14H	Présentiel INTRA	Tarifs TTC GCSMS : 650 € en intra

CONTEXTE	Règlementation : ERP du 25 juin 1980 Les établissements recevant du public sont soumis à une visite de la Commission de Sécurité, initiale lors d'une ouverture, de réception après travaux, puis périodique. De 3 à 5 suivant le type d'ERP, 3 ans pour les types J et U. Il est nécessaire de s'y préparer, conseillé de 12 à 6 mois avant. Le registre de sécurité est la pièce maîtresse, devant être nourri par éléments d'entretiens, de vérifications et de formations.
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Savoir tenir et renseigner un registre de sécurité • Connaître et organiser les entretiens et vérifications périodiques • Savoir mettre en place les formations et exercices adaptés, puis en assurer la traçabilité • Repérer et maîtriser les points clés préparatoires à la Commission de Sécurité
APTITUDES ET COMPETENCES	Formation destinée aux dirigeants, administratifs, responsables et services techniques.
CONTENUS PEDAGOGIQUES	1^{ère} journée d'audit pour observation et analyse des documents, de la structure et des pratiques. 2^{ème} journée : Restitution de l'audit Conseils et tenue du registre de sécurité Points sur les formations Préparation au déroulé de la Commission Rappel synthétique aux personnels de la conduite à tenir en cas d'incendie et des attentes de lors de la Commission de sécurité La prise en compte du Système de Sécurité Incendie et la coordination à adopter en cas d'incendie
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : • Planification à distance utile en prévision de la visite de la Commission desécurité Pendant la formation : • Interaction, conseils A la fin de la formation • Réponses aux questions • Exposé des points positifs et des points à améliorer	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	• Conditions d'accès : pas de sélection • Niveau : pas de niveau requis • Groupe de 4 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : • accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir • organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire • accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	• Formateur incendie certifié et expérimenté (CV sur demande)	

2-11 FORMATION INCENDIE – Sensibilisation sur le risque incendie

Spécifique travailleurs en situation de handicap

PUBLIC CIBLE	DUREE	MODE D'INTERVENTION	Tarifs TTC : 390 € en intra
Tout professionnel	½ Journée 3H	Présentiel INTRA	Tarifs TTC GCSMS : 340 € en intra

CONTEXTE	L'article L.230-2 du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Les travailleurs en situation de handicap sont encadrés par des éducateurs formés sur le risque Incendie et aptes à utiliser les moyens de secours à disposition. Afin de ne pas se mettre en danger, ces travailleurs recevront les informations nécessaires pour alerter et agir en cas d'incendie. Ils seront sensibilisés sur le déroulé d'une évacuation. Egalement sur les risques accidentels d'éclosion d'un feu en structure bâimentaire ou en milieu naturel. Ils seront donc aussi sensibilisés sur le risque feu de forêt.
PRE REQUIS	Aucun prérequis
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Savoir réagir et alerter en interne et appeler les secours en cas d'incendie • Reconnaître les alarmes et adopter la conduite à tenir en cas d'évacuation • Connaître les causes et prévenir les risques incendies en structure ou en milieu naturel
APTITUDES ET COMPETENCES	Etre à l'écoute des information et conseils dispensés
CONTENUS PEDAGOGIQUES	Les compétences incendies des éducateurs formés à utiliser les moyens de secours et à encadrer une évacuation Le départ de feu et son développement en incendie Transmettre l'alerte en interne et aux secours. Consignes et procédures internes Les techniques d'évacuation Le rôle de chaque intervenant (guide file – serre file et responsable d'évacuation) Mise en situation par simulation d'un cas concret Sensibilisation aux causes et risques incendies en structure ou en milieu naturel
METHODES MOBILISEES	Expositive, démonstrative, interrogative Interaction permanente entre les participants et le formateur Mise en situation des participants pour les entrainer à agir de façon adaptée face à un incendie
MOYENS TECHNIQUES	-Ordinateur, vidéo-projecteur, ppt, vidéos...

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION	Avant la formation : - évaluation des attentes et des besoins en formation : questionnaire FALC Pendant la formation : - auto-évaluation par les apprenants de leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, exercices) A la fin de la formation : - évaluation des connaissances en fin de formation - évaluation de satisfaction « à chaud » : questionnaire FALC - attestation de fin de formation - évaluation « à froid » de l'utilisation des acquis de la formation : questionnaire à destination du chef de service - évaluation de satisfaction de l'établissement commanditaire : questionnaire	
LIEU DE FORMATION	En intra dans nos locaux ou les vôtres	En inter dans nos locaux 200 route du Verdon -SALERNES
ACCES ET EFFECTIFS	- Conditions d'accès : pas de sélection - Niveau : pas de niveau requis - Groupe de 4 personnes minimum et 12 personnes maximum	
ACCESSIBILITE	Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit ou non en situation de handicap, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées aux attentes : - accessibilité pédagogique des formations : organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir - organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire - accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation Merci de prendre contact avant la formation avec notre référent handicap	
DELAIS D'ACCES	Le retour du devis signé vaut acceptation. Le délai d'accès entre le devis signé par le bénéficiaire et le début de la prestation est en moyenne de 2 mois	
INTERVENANTS	Formateur incendie certifié et expérimenté (CV sur demande)	